

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS
Rue des Ebaulais
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
Tel : 03 85 25 86 47
Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : com.com.semur@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2017 A IGUERANDE

L'an deux mille dix-sept, le vingt novembre, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Iguerande, salle du conseil municipal sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 10 Novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 28

Etaient présents : M. VERNAY Charles - M. Christophe ROBIN - M. MATHIEU Georges- M. VINCENT Daniel - Mme Isabelle LAGOUTTE - M. CORDEIRO David – M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLLOT Jean Claude - Mme GAGET Claire - M. LAROCHE Louis - M. AUVOLAT Pierre - M. PEGUET Jean François - Mr Jean MORIN - Mme AUCAGNE Renée - M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP - Mme BARATHON Brigitte - Mme HAYE Marie Laure - M. Jean Charles MARTIN - Mme Anne NEYRAND -M. BACIAK François - M. BAYON Robert - M. Jacques BLANCHARD - M. LAMOTTE Jean Paul – M. RICHARD Jean Paul

Absents excusés : Mme GIRARD Michelle- M. FEUILLAND Jean Louis - M. REMILLER Yann - M. BAJARD Robert- M. Jean-Marc ALAMARTINE -

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LIEVRE

André MAMESSIER ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et remercie la commune d'Iguerande pour l'accueil dans la salle du conseil municipal.

Isabelle LAGOUTTE accueille l'assemblée et souhaite une bonne réunion à tous.

Il est procédé à l'appel des présents.

Le compte rendu de la réunion du 2 Octobre 2017 à Fleury la Montagne est adopté à l'unanimité.

CONVENTIONS AVEC REGION : Suite aux diverses réunions avec le PETR Charolais Brionnais, des élus et des agents du Conseil Régional, des élus et personnel des communautés de communes, compte tenu des précisions apportées, il est décidé qu'une convention sera passée pour l'immobilier d'entreprises si un projet voit le jour. Idem pour les aides aux entreprises

MUR DE SOUTÈNEMENT à Saint Christophe : Le marché de travaux est attribué à SARL COELHO et Fils d'Iguerande. Le montant HT est de 57.499.87 € soit 68.999.84 € TTC. Le cabinet ADAGE est venu sur place pour relever la position du mur et la limite actuelle. A la fin des travaux une 2^{ème} intervention sera faite pour déterminer la surface exacte à acquérir et fixer la nouvelle limite de propriété au nu extérieur du nouveau mur. Les honoraires seront pris en charge par la communauté de communes pour la somme de 860 € HT soit 1032 € TTC. Les employés de la commune de St Christophe ont nettoyé la parcelle voisine (élagage, coupe, débroussaillage, etc...) pour l'accès au chantier, les heures de travail seront remboursées par la communauté de communes. Le prix du terrain à acquérir à la famille MARILLER est fixé à 10 € le m2.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'IGUERANDE : En complément des aménagements effectués par la communauté de communes (projet station touristique, boucles cyclo etc...) sur la voie verte

la commune d'Iguerande a souhaité installer des jeux en bois et un jeu de boules à proximité. Des subventions ont été accordées par la Région et le Département pour ces investissements. La participation de la commune correspond aux montants HT des factures moins le prorata des subventions soit un montant à recouvrer de 11.172 €.

ADHESION MUTUELLE INTERIALE : Le Centre de gestion a procédé à un appel d'offres pour l'assurance prévoyance du personnel (maintien de salaire) et il convient de passer une convention avec INTERIALE qui a été retenu à compter du 1^{er} janvier 2018

ADHESION contrat groupe CNP pour risques statutaires : idem que ci-dessus

CREATION DE POSTES : Les entretiens professionnels vont avoir lieu en décembre, les dossiers d'avancement de grade et de promotion interne sont à retourner début janvier. Compte tenu des possibilités d'avancement pour Valérie MEHU (agent de maîtrise) et Isabelle VERNAY (rédacteur) le Président propose la création de ces postes afin de proposer les avancements pour ces 2 agents. Adopté à l'unanimité.

TRANSFERT ZONE ARTISANALE : Une rencontre a eu lieu à la Sous Préfecture au sujet du transfert des zones artisanales : la mise à disposition de la zone de Saint Christophe est effective depuis le 1^{er} janvier 2017 mais les modalités de transfert restent à définir : déficit budget – emprunt en cours, les services de la trésorerie générale vont organiser une rencontre avec les élus de Marcigny et Semur pour apporter des précisions.

DECISIONS MODIFICATIVES : compte tenu de l'avenant au contrat enfance jeunesse 2017 et activités complémentaires pour le RAM il faut ouvrir des crédits au budget actions sociales : article 6574 : 2700 € et article 7478 : 2700 €. Adopté à l'unanimité.

PROJET AMENAGEMENT ACCUEIL MARCHE AUX BESTIAUX : Le Président précise qu'il n'y a pas d'aide financière pour ce projet, il faut avancer sur les différentes possibilités d'aménagement en collaboration avec les personnes concernées par le tourisme, les producteurs etc...

RAPPORT D'ACTIVITES DU SMEVOM : Daniel VINCENT donne quelques indications sur ce rapport : Centre de tri à Digoin – Installation de stockage de déchets non dangereux à Autun –Tonnage OM traité en 2016 : 25.764 Tonnes soit 214 kg/habitant – 1 tonne OM a coûté 123 € soit 26 € par habitant – Déchets recyclables : 1 tonne de recyclable a rapporté 68 € soit 6 €/habitant

TOUS PAYSANS : André MAMESSIER a rencontré Florent BERNARD qui viendra présenter l'association lors de la réunion des Maires et Vice-présidents le 27 novembre. Il est conseillé de regarder le film qui est sur le site : www.touspaysans.com

PLUI : la réunion prévue le 23 novembre est repoussée au 7 décembre. David CORDEIRO précise que nous en sommes au changement d'étape. Il y aura un travail à faire sur le zonage. Le cabinet d'étude a souligné la très bonne participation des élus aux divers ateliers. Il faut construire le projet.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Daniel VINCENT donne le compte rendu des animations dans les écoles : visite du centre de tri de Digoin en octobre pour les primaires – Un spectacle pour les maternelles "Elementerre mon cher Ratson" aura lieu les 11 et 12 janvier à St Christophe et à

Iguerande pour les plus petits . Remerciements aux 2 communes pour le prêt des salles .Les bacs de tri ont été livrés dans les écoles et une animation ,avec fourniture de composteurs ,a été réalisée au RPI de Saint Christophe – Des formulaires concernant la formation et fourniture à 20 euros de composteurs en 2018 ont été transmis aux communes pour diffusion de l'information– le changement du prestataire pour la collecte du verre est envisagé– Une rencontre aura lieu avec Marie Christine BIGNON, Présidente du conseil d'administration de l'EHPAD concernant la gestion des déchets et biodéchets de cet établissement à partir de 2018 .Le rapport annuel 2016 sur la qualité ,les prix du traitement des déchets de la com com est présenté .

Un rappel est fait sur l'excellent travail et implication de Valérie dans toutes les tâches qu'elle assume ainsi que sur le sérieux et implication de Michel . Michel fera la tournée de révision des PAV Réunions SMEVOM : nous déplorons toujours ce jour l'absence du plan directeur de traitement des déchets pour la région Bourgogne Franche Comté et la non implication des élus de la région sur les futures orientations. (Des rapports circulent préconisant la suppression de tous les "petits centre de tri "..). Concernant le contrat "Action et Performance des recyclables ", Ecoemballage a révisé le barème, qui se traduira par une baisse drastique des aides (6 euros / Hab ce jour passerait à 2 euros soit en recette 20000 euros en moins sur notre budget...

Un courrier sera transmis à la région, députés, et association des maires exprimant nos questionnements et inquiétudes sur ces orientations et méthodes de travail. Quatre candidats ont répondu à l'appel d'offres DSP pour l'usine de traitement des OM prévue à Autun .

Orientations budgétaires 2018 : Transfert et traitement des OM :passerait de 124,51 à 126 euros la tonne ,participation des collectivités maintenues à 1.10 €/habitant et 6.10 € des coûts du traitement -

Collecte OM :Suite à la décision prise le 3 octobre dernier par les délégués ,13 communes ont fait ce jour un suivi de la collecte sur leur commune avec le responsable technique de Chamfray afin d'établir un diagnostic sur :le parc ,le contenu , l'implantation des différents bacs et conteneurs (particuliers ,collectivités et commerçants) et étudier toute amélioration et variante afin de proposer des solutions pour diminuer notre tonnage des OM et favoriser le tri..

Daniel Vincent a rappelé fermement les enjeux de ce travail et réflexions nécessaires pour demain : Informations connues ce jour :TGAP :30 euros ,passerait à 50 voire 100 euros HT la tonne dans les 5 ans, usine de traitement de déchets 25 à 30 euros la Tonne pour 2020/2022, (*à multiplier par 980 tonnes ce jour pour nos futurs budgets!!*),baisse aide Ecoemballage: - 20000 euros dès 2018....(*c'est quand tout va bien qu'il faut prendre des décisions pour le futur*).

Une Synthèse des : observations, réflexions, variantes, méthodes, propositions des communes sera réalisée lors de la prochaine réunion de la commission environnement prévue le mardi 5 décembre à 20h30 à la com com.

COMMISSION ACTION SOCIALE : François BACIAK fait part du nouveau projet social. Un diagnostic a été fait en juillet avec bilan et état des lieux. Une réunion s'est tenue avec ABISE + CAF + MSA et des constats ont été faits dans différents domaines :

-Malgré le désir de certains jeunes de rester au pays, le manque de perspectives d'emploi, les obligent à partir.

-Malgré le soutien des Maires, l'installation de commerces, d'exploitations est toujours compliquée pour des nouveaux arrivants

- Malgré la volonté des élus de maintenir les cabinets médicaux, le nombre de médecin diminue etc...

15 constats ont été répertoriés avec hypothèse de compréhension – Hypothèses d'amélioration et Actions

Exemple : Constat : malgré la préservation d'une certaine solidarité de voisinage, on constate un cumul de facteurs d'isolements chez certaines catégories de population (notamment les plus anciens) – Hypothèses de compréhension : Faible densité ? Eclatement des familles ? Habitations clairsemées ? Emploi hors territoire qui vide les villages ? Accidents de la vie (divorce, veuvage, chômage longue durée, perte de mobilité...) ? – Hypothèse d'amélioration : Mieux connaître les populations qui présentent des risques d'isolement – rétablir le lien social – entretenir le lien familial à distance – mobiliser la solidarité pour répondre aux besoins des habitants. Actions : mettre en place un partenariat (CCAS, Maison des Solidarités, Associations, MSA, CAF, Communauté de communes) – mettre en place des actions en fonction des capacités des personnes – formation aux nouveaux modes de communication –

Prochaine démarche pour les 4 ans : choisir les actions à mettre en place.

COMMISSION COMMUNICATION : David CORDEIRO rend compte de la réunion intermédiaire concernant le PLUI avec des agents du Pays Charolais Brionnais pour les enjeux UNESCO. Il faudra effectuer un recensement des bâtiments à préserver – préconisation de réservation de certains bâtiments à retranscrire pour servir de matière pour le PLUI. Le Pays peut nous aider pour l'établissement d'un nuancier. Les prochaines réunions auront lieu les 7/12 à Iguerande et 14/12 à St Christophe pour la réunion publique, il faudra faire de la communication pour informer le public de cette présentation.

Le bulletin communautaire est en préparation pour être remis aux communes mi décembre.

COMMISSION TOURISME : Isabelle LAGOUTTE précise que le calendrier sera imprimé à partir du 11 décembre. Les fiches du petit patrimoine seront terminées fin mars. La voie verte côté Loire avance. Au mois de mai aura lieu « Traversée musicale » pour les écoles maternelles.

COMMISSION AGRICOLE : Pierre DURIAU rend compte des visites des élèves au moulin de Lugny les Charolles, le point sera fait quand toutes les écoles auront visitées, mais les premières impressions sont satisfaisantes. Une réunion s'est tenue avec la nouvelle commission des acteurs du marché pour voir les côtés négatifs et redynamiser le marché au cadran. Le but était de discuter des points à améliorer, le constat laisse apparaître un réel manque de discipline. Pour le déchargement des animaux il faudrait plus de vigilance pour vérifier le bon état de santé des bovins, étudier la mise en application éventuelle d'un tarif pour les animaux invendus. Une rencontre est prévue 4 fois par an et plus si besoin. La commission est composée comme suit : JF PEGUET – A. MAMESSIER – P. AUVOLAT – R. BAYON – Paul PACAUD (Président syndicat des négociants en bestiaux) – Christophe ROBIN – Jacques DESCHAVANNES – Jean Alain LABOURBE – Anthony MOMMESSIN – Frédéric MAMESSIER, agriculteurs.

COMMISSION MARCHE : Jean François PEGUET reprend la rencontre de la commission, les remarques seront « remontées » au personnel du marché afin d'améliorer. Face à la FCO l'inquiétude est importante, ce problème était déjà survenu il y a 2 ans. Diverses zones ont été

classées tenant compte du lieu de localisation de l'animal infesté. La Saône et Loire est en zone de surveillance. De ce fait il y a une chute des apports (530 animaux au dernier marché) et les cours sont en baisse (gras et maigre). Des recherches (analyse de sang) sont effectuées sur les élevages de la région, le résultat sera connu en fin de semaine. Le marché traditionnel est en baisse – 800 animaux et moins de vente. Pour le cadran + 2 % d'animaux et 81 % de vente. La marge financière était revenue à meilleur fortune mais compte tenu des aléas ... à voir.

Le Président indique que la cérémonie des vœux aura lieu le mardi 9 janvier 2018, le lieu sera déterminé à la réunion des Maires .

TOUR DE TABLE :

Fleury la Montagne : vente aux enchères du café, la commune a acheté la licence. Daniel VINCENT remercie Jean Charles MARTIN pour le relevage des déchets verts.

Iguerande : attend la mise en place d'un médecin. Les travaux de l'école maternelle sont en bonne voie. L'union commerciale organise un marché de Noël les 16 et 17/12 à la salle des fêtes.

Ligny en Brionnais : Pose de 2 ralentisseurs – Téléthon le 10 décembre avec diverses activités tout au long de la journée.

Mailly : l'alambic sera installé sur la place le 29 novembre.

Oyé : Claire GAGET demande des renseignements au sujet de l'arrêté municipal pour les services incendie. Réponse : il y a 2 ans pour la décision et des réunions seront organisées par les services de secours sur ce sujet.

Saint Bonnet de Cray : un dépôt d'ordures sauvage a été repéré, la famille habite sur notre communauté de communes. Le restaurant « La Mollerie » est en vente (bâtiment y compris).

Saint Christophe en Brionnais : En attente du médecin également. Jean François PEGUET demande qu'un article soit inséré dans le bulletin communautaire. France 5 vient ce vendredi pour un reportage. Une subvention de la CAF a été accordée pour la construction de la micro crèches pouvant accueillir 10 enfants et qui sera située à côté de l'école.

Saint Didier en Brionnais : des travaux sur le pont de l'Arconce (élargissement et renforcement) seront effectués par le département au cours de l'été 2018

Sainte Foy : la secrétaire de mairie est en arrêt maladie. Des chevaux étaient en divagation en raison de barrières ouvertes par des inconnus : 2 juments et 1 poney sont en vente à bas prix les propriétaires souhaitant s'en séparer. De nouveaux habitants sur la commune. 1 couple de passage en mairie recherche une maison de caractère avec terrain. Une réunion aura lieu pour les voisins vigilants.

Sarry : 2 maisons ont été cambriolées au bourg

Semur en Brionnais : dans l'attente de l'ouverture du chantier des 5 pavillons près de l'EHPAD. Sera commune vigilante

La séance est clôturée à 23 H 20

